



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Séjour de six mois à Bruxelles pour artiste motivé(e)

Un séjour de six mois tous frais payés dans la capitale de l'Europe! Telle est l'opportunité qu'offre la Ville de Neuchâtel du 1^{er} mars au 31 août 2019 à un-e artiste désireux de s'enrichir au contact de la vie culturelle bruxelloise! Les villes de Neuchâtel, Bienne et Yverdon-les-Bains ainsi que le canton du Jura et le Conseil du Jura bernois collaborent depuis plusieurs années pour permettre à des artistes de l'Arc jurassien de se rapprocher de l'Europe.

Le tour de la ville de Neuchâtel est à nouveau venu d'envoyer un artiste à Bruxelles et de le faire profiter de l'atelier-appartement qu'elle loue avec ses partenaires à la chaussée de Haecht, dans le quartier central de Schaerbeek. Cet espace meublé et équipé, de quelque 140 m², donne sur la place de la Reine particulièrement animée de jour comme de nuit. Une large baie vitrée lui apporte beaucoup de lumière et offre une vue imprenable sur l'Eglise royale Sainte-Marie.

L'artiste qui partira à Bruxelles pour six mois à compter du 1^{er} mars prochain bénéficiera, outre de la jouissance gratuite des lieux, d'une bourse de 1'500 francs par mois versée par la Ville de Neuchâtel. Cette offre s'adresse en priorité à une personnes active dans le domaine des arts plastiques mais aucun artiste n'est exclu a priori. A la fois proche de Paris et de Londres, Bruxelles s'est taillée une solide réputation dans le domaine des arts en général, de la bande dessinée et du cinéma en particulier. La danse, le théâtre et aujourd'hui les nouveaux médias y connaissent un développement réjouissant.

Les artistes domiciliés à Neuchâtel ou entretenant des liens très forts avec cette ville voudront bien faire acte de candidature jusqu'au **10 novembre** 2018 au plus tard auprès de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel (Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel). Celle-ci attend pour le moins un dossier comprenant un curriculum vitae, un échantillon des travaux artistiques réalisés et une brève description de ce que le candidat entend effectuer durant son séjour à Bruxelles.

Lancée en 1998 par les villes de Neuchâtel, Bienne et Yverdon-les-Bains ainsi que deux fondations suite au refus de la Suisse d'adhérer à l'Espace économique européen, la Bourse de Bruxelles a déjà permis à une vingtaine d'artistes de séjourner dans la capitale de l'Europe.

Neuchâtel, le 5 octobre 2018

Direction de la culture et de l'intégration

Renseignements complémentaires:

Patrice Neuenschwander, délégué culturel, tél. : 032 717 75 02, patrice.neuenschwander@ne.ch